

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 430 - Avril 2026

édito

“ Le racisme est la pire plaie de l'humanité. Il triomphe quand on laisse le fascisme prendre le pouvoir. ”

Lucie Aubrac

sommaire

- Edito **1**

- Travaux insalubres
- A voir sur France 5 **2**

- Le danger des extrêmes-droites dans le monde **3**

- Assemblée du syndicat de l'arsenal de Toulon
- L'AIA Cuers dans l'action
- Congrès national de la CGT **4**

- 1er mai : tous à la manif
- Le 2 avril, les retraités à Marseille
- Nouveau numéro du syndicat **5**

- VO impôts 2026 **6**

Dans une période marquée par les tensions sociales, les incertitudes économiques et les bouleversements internationaux, le syndicalisme retraité n'a jamais été aussi indispensable.

Loin d'être une force du passé, il est un acteur à part entière des luttes d'aujourd'hui.

Parce que les retraités-es sont directement frappés-es par l'inflation, la dégradation des services publics, l'accès aux soins de plus en plus difficile, leur mobilisation est une exigence de justice sociale mais aussi de solidarité intergénérationnelle.

La situation nationale est révélatrice d'un choix clair : faire payer au monde du travail, actif comme retraité, le coût des crises successives. Recul de l'âge de départ, stagnation des pensions, attaques contre la Sécurité sociale... rien n'est épargné. Dans le même temps, à l'échelle internationale, les conflits, les politiques d'austérité et la remise en cause des droits sociaux, renforcent la nécessité de porter une autre voix : celle du progrès social, de la paix et de la dignité pour toutes et tous. Dans cette situation, nous devons poursuivre et amplifier notre bataille contre la dangereuse montée en puissance des extrême-droites de plus en plus décomplexées.

Le syndicalisme retraité a toute sa place dans ces combats, en lien étroit avec les actifs.

C'est dans ce contexte, que s'ouvre la préparation du 54ème congrès confédéral. Ce rendez-vous sera déterminant pour tracer les perspectives de notre CGT. Il ne peut être une simple formalité, il doit être un moment d'échange réel, d'élaboration collective où les retraités-es prennent toute leur place pour faire entendre leurs revendications spécifiques, mais aussi leur vision globale de la société. Notre expérience, notre engagement et notre disponibilité sont des atouts précieux pour enrichir les orientations confédérales.

Mais au-delà des débats, ce sont les actions concrètes qui donneront du sens à notre engagement. Nous devons amplifier les mobilisations pour l'ensemble de nos revendications. Cela suppose de renforcer notre présence sur le terrain, d'aller au contact des retraités-es isolés-es, de convaincre celles et ceux qui doutent encore de l'utilité du syndicat. Le rapport de force ne se décrète pas, il se construit.

Dans cette perspective, le nouveau fonctionnement de notre Commission Exécutive constitue un point d'appui essentiel. Le choix d'un collectif resserré, réactif et à l'écoute doit nous permettre de gagner en efficacité, en cohérence et en dynamisme. C'est un outil au service de nos ambitions, pas une fin en soi. Il devra s'inscrire pleinement dans la préparation de notre 7ème congrès, qui devra être un moment fort de bilan, de renouvellement et de projection.

Notre responsabilité est claire : faire vivre un syndicalisme retraité combatif, utile et ouvert. Un syndicalisme qui ne se contente pas de résister mais qui propose, rassemble et construit l'avenir. C'est à cette condition que nous serons à la hauteur des enjeux et fidèles à nos valeurs.

Michel CAMATTE
Secrétaire Général
Membre de la CE de L'UCR

Travaux insalubres : les tribunaux administratifs confirment nos positions

Pour rappel, depuis 2019, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et le Service des Pensions des Armées (SPA), contrôlent et épluchent les relevés annuels des états de travaux insalubres.

Cela s'est traduit par la non validation de tout ou partie de ces états – sous des prétextes forts discutables voire fallacieux – et entraînant de facto le refus d'accorder le départ à la retraite au titre des travaux insalubres. Par une note dite « de sécurisation », cette besogne a été dévolue aux divers CMG (Centre Ministériel de Gestion).

Dès les premiers cas portés à notre connaissance, nous avons dénoncé et prouvé les abus de pouvoir du ministère, en démontrant, au cas par cas, les non-sens des motifs de refus, en organisant des actions collectives et en accompagnant les futurs retraités concernés dans les démarches contentieuses.

Les tribunaux administratifs nous ont donné raison, ce qui valide nos positions et notre crédibilité.

- Divers jugements des TA ont conclu que « les décisions litigieuses du ministre sont entachées d'une erreur de droit et/ou d'une erreur d'appréciation ».

Plusieurs jugements (TA de Caen – TA de Dijon – TA de Bordeaux – TA d'Orléans – TA de Rennes – TA de Toulouse – TA de Toulon) nous ont donné raison, et ce, sur des domaines différents.

Nous attendions un dernier jugement du TA de Toulon sur un dossier monté par nos soins. Ce jugement a été rendu le 3 mars 2026, et là de nouveau, satisfaction a été donnée au plaignant.

Ainsi, sur 14 jugements (en notre possession) qui ont donné satisfaction aux plaignants, les TA ont affirmé :

- La reconnaissance des états annuels des travaux insalubres établis par la DCAN (et d'autres établissements).

- La reconnaissance de l'attestation établie par NAVAL GROUP (et d'autres autorités).

- La reconnaissance des expositions indépendamment des professions.

- La reconnaissance des états annuels des travaux insalubres établis par l'administration.

Même si des relevés ne sont ni datés, ni signés. Même s'ils ne se réfèrent pas expressément aux rubriques de l'annexe.

- La reconnaissance des travaux établis dans le cadre d'un plan pluriannuel de restructuration.

- La reconnaissance des nuisances dues aux travaux dans des locaux techniques en espaces exigus (Sons et Vibrations) - Même si l'intéressé n'effectue pas lui-même les travaux.

- Le respect des conditions de recours – la décision administrative doit mentionner les voies de recours – Introduire un recours administratif ou gracieux a pour effet d'interrompre le délai.

- De plus, les TA de Caen et d'Orléans ont déclaré que la « Note de sécurisation est dépourvue de valeur réglementaire ».

Tous les dossiers initiés par nos soins, défendus par TTLA, et jugés par le TA de Toulon (5) ont enjoint le ministère des armées à reconnaître la validité des travaux insalubres et à admettre les retraites à ce titre.

Le TA de Bordeaux a rejeté 1 de nos dossiers, non pas sur le fond mais pour requête tardive (alors que l'administration avait cumulé plusieurs fautes), et 2 dossiers sont en attente de Jugement.

Par conséquent, nous demandons fermement que les Centres Ministériels de Gestion (CMG), le Service des Pensions des Armées (SPA) et la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), cessent les tracasseries et prennent en compte tous les éléments établis par les établissements.

Henri GRAMONDO

A VOIR
sur France 5
le dimanche 3 mai



Après les municipales, petite plongée actuelle dans la fachosphère...

Ou l'urgence d'amplifier notre lutte contre la banalisation des idées d'extrême-droite !

Quelques semaines après le scrutin municipal, force est de constater que le RN et les autres forces d'extrême-droite (UDR, Reconquête) n'ont pu atteindre leurs objectifs de conquête de communes.

Pour autant, les gains obtenus, les comportements et décisions déjà prises par certains de leurs maires nouvellement élus, témoignent de leur volonté de mettre en œuvre leur politique antisociale, de division, de haine et de repli. Les agressions et menaces de mort se multiplient contre les militants progressistes, dont le dernier concerne notre camarade Patrice Moulun, secrétaire général de l'UL de Toulon. Dans le même temps, au plan national, la porosité entre droite et extrême-droite ne cesse de progresser comme en témoigne leur tentative conjointe de remettre en cause le 1er mai comme jour férié et chômé.

Tentative mise en échec par la mobilisation intersyndicale et des forces de gauche.

Pierre-Edouard STERIN n'atteint pas son objectif mais tisse sa toile... Danger !

Le milliardaire et exilé fiscal, dont nous avons déjà parlé ici, avait pour objectif initial de faire gagner 1000 communes aux coalitions d'extrême-droite dont 300 pour le RN. Loin de cet objectif, ce sont malgré tout, 60 mairies qui sont tombées dans l'escarcelle du rassemblement national et le dispositif PERICLES initié et financé par Stérin se déploie dans tout le pays au service de tous ces fossoyeurs des droits sociaux, des

services publics, des libertés et de la démocratie, avec la participation active de plusieurs groupe identitaires comme Némésis. Le tout avec la complicité des éditocrates des plateaux de la galaxie Bolloré.

Tous ces éléments montrent que nous devons, sans relâche et avec une détermination totale, amplifier ce combat contre toutes ces forces réactionnaires dont les idées infuses de manières inquiétantes et plus particulièrement dans notre département.

Ci-dessous, la preuve par l'exemple... !

Michel RENOUF

MENACES DE MORT CONTRE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UL DE TOULON PATRICE MOULUN

Lettre de soutien de la commission exécutive du syndicat :

Cher camarade, cher Patrice,

Alors que nous assistons à une inquiétante progression des idées d'extrême-droite et des votes en faveur des organisations fascistes, particulièrement dans notre département, nous avons appris que tu as été visé, ainsi que toute la CGT, par des menaces de mort explicites.

Bien sûr, la commission exécutive de notre syndicat, réunie ce mercredi 22 avril, tient tout d'abord à t'exprimer tout notre soutien et toute notre solidarité, de même qu'à l'ensemble des militants-es de l'Union Locale.

Ces menaces, les intimidations et même les agressions se multiplient envers les militants des organisations et associations progressistes. Elles s'inscrivent dans ce climat délétère de haine, de rejet, de division, de repli, qui s'installe dans le pays et au-delà. De tout temps, le patronat a utilisé ce type de méthode, pour tenter de bâillonner les salariés, et toute forme de contestation sociale.

Aujourd'hui, de nouveaux individus aux orientations et démarches d'extrême-droite décomplexées sont à l'œuvre et marquent un tournant dans notre département et notre société.

Leurs cibles au service du Capital : les conquies sociaux, la solidarité, les libertés et la démocratie.

Cette situation est intolérable et dangereuse. Elle démontre la nécessité et la justesse du combat dans lequel la CGT est engagée avec d'autres depuis des décennies et qu'il nous faut à l'évidence poursuivre et amplifier sans retenue, afin de faire reculer ces idéologies mortifères.

Dans ce contexte, et au-delà de la poursuite de la bataille idéologique contre la banalisation de l'extrême-droite, la montée en puissance de nos luttes contre les politiques anti-sociales et pour les revendications est plus que jamais d'actualité.

Bien fraternellement.

*Pour la Commission Exécutive
Michel Camatte, Secrétaire général*

Assemblée du syndicat de l'arsenal de Toulon

Le 9 avril, le syndicat de l'arsenal de Toulon et ses antennes organisait une assemblée extraordinaire. Motif : La prochaine cessation d'activité du co-secrétaire général (secteur étatique) de l'organisation, Didier Quattropani. Il fallait donc assurer son remplacement.

Les militants ont donc élu Renaud Dauphin pour lui succéder à ce poste de secrétaire général. Un changement dans la continuité puisqu'il en partagera les responsabilités avec Amélie Pichon (Naval Group).

Cette page qui se tourne, ne modifie en rien les objectifs élevés du syndicat pour les mois à venir

avec notamment les prochaines élections professionnelles où le syndicat entend bien renforcer sa position.

Sans parler des enjeux autour de la Défense, la paix, le désarmement, la diversification et la maîtrise publique de l'industrie de l'armement par la mise en place du PPND.

Notre syndicat des retraités et anciens salariés de l'arsenal félicite Renaud Dauphin pour cette nomination. Nous prenons contact avec les camarades de l'arsenal pour une rencontre le plus rapidement possible afin de relancer une démarche de coopération syndicale efficace.

L'AIA CUERS dans l'action sur l'amiante...



Jeudi 16 avril, 150 personnels de l'AIA se sont mobilisés et rassemblés à l'appel de la CGT pour interpeller leur direction. Ils exigent que l'établissement soit intégré au bénéfice du « décret amiante ». Ce ne serait que justice !

La CGT tiendra son congrès national du 1er au 5 juin 2026



Un peu plus d'un mois nous sépare de l'ouverture du 54ème congrès des syndicats CGT. Il se tiendra à Tours du 1er au 5 juin, dans un contexte où la crise mondialisée du système capitaliste s'aggrave et provoque toujours plus de dégâts sociaux et environnementaux tout en menaçant la paix mondiale et la démocratie. Pour garder la main et continuer à amasser le maximum de profits, le Capital se radicalise. Cela se traduit dans de nombreux pays du monde, par l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite : Etats-Unis, Italie, Argentine, Japon, Russie, Israël, Turquie, Inde, etc.

Il s'agit d'un défi immense pour la planète et l'humanité qui sera au cœur de ce congrès de notre CGT. L'ADN de notre syndicalisme CGT, c'est d'ouvrir des perspectives, de rassembler, de construire une intervention syndicale forte, pour empêcher qu'advienne le pire et gagner le meilleur à partir des revendications de la classe ouvrière. Tous-tes les retraités-es sont concernés-es. La commission exécutive du syndicat, réunie le 22 avril a consacré une séance de réflexion et de débats sur le projet de document d'orientation.

Alain GLEMET, secrétaire du syndicat fera partie de la délégation de notre Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat.

1er mai : Après cette victoire...

Tous à la manif !

Alors que les macronistes voulaient faire du 1er mai, « une journée à fort potentiel commercial », la mobilisation a payé ! Le 1er mai est et restera férié, chômé et payé.

C'est le 13 avril, que la CGT et l'ensemble des organisations syndicales, forts des dizaines de milliers de signatures recueillies sur la pétition adressée aux députés, ont mis en échec le coup de force du gouvernement, avec la complicité de la droite et du RN, contre le 1er mai. La loi ne sera donc pas modifiée et le 1er mai demeure un jour férié, obligatoirement chômé et rémunéré, où seuls quelques rares secteurs, du fait de la nature de leurs activités ne peuvent interrompre le travail et sont donc autorisés à faire travailler

leurs salariés-es (établissements de santé, pompiers, police, gendarmerie).

Et maintenant, on enfonce le clou !

Faisons de ce 1er mai 2026 une puissante journée de lutte pour la défense de nos conquises sociales, pour nos revendications, le progrès social, la démocratie et la paix dans le monde. Mobilisons-nous contre les idées de haine, de repli sur soi et la banalisation des idées d'extrême-droite.

Depuis 140 ans, les travailleurs-ses actifs-ves et retraités-es manifestent

ce jour-là ensemble, en famille ou avec les amis.

Alors, massivement, on se retrouve dans la rue pour l'émancipation de la classe ouvrière !

**3 MANIFESTATIONS
DANS LE VAR À L'APPEL
DE CGT, FSU,
SOLIDAIRES ET UNSA**

TOULON : 10H30 devant la bourse du travail

DRAGUIGNAN : 10H30 à la bourse du travail

SAINT-RAPHAËL : 10H30 rond-point Kennedy

Le 2 avril :

les retraités-es en manif à Marseille

Les Unions Syndicales Retraites CGT de la région PACA appelaient les retraités à venir manifester à Marseille pour défendre leur droit à une retraite digne.

Pour la défense des services publics, de la Sécurité sociale, attaqués plus que jamais, l'augmentation des pensions et pour dire NON à la guerre.

L'USR 83 avait affrété un Bus et prévu quelques covoiturages. La manifestation a démarré à 11h de la gare de Marseille et s'est terminée vers 12h30 avec 600 manifestants présents dont une petite participation de notre syndicat.

Il faudra faire mieux pour se faire entendre mais nous en aurons sûrement l'occasion rapidement.

Alain GLÉMET



À NOTER :
**Pour contacter
le syndicat
NOUVEAU
NUMÉRO**

Le numéro de téléphone portable du syndicat a changé et il faut désormais composer le :

06 68 84 26 23

Par contre, le numéro du fixe reste inchangé :

04 94 18 94 57

de même que l'adresse

mail :

retraitescgtvarmindef@gmail.com

Ne payez pas 1€ de trop

+ À JOUR DE LA LOI DE FINANCES 2026

RETRAITÉS

À quelle sauce serez-vous mangés ?

SERVICES À LA PERSONNE

Aménagement des cas
de recours

CRÉDITS D'IMPÔT

Ce qui change



AVEC NOTRE BARÈME EXCLUSIF, VÉRIFIEZ
EN UN CLIN D'ŒIL SI VOTRE IMPÔT AUGMENTE

Tarif
syndical

6,50€
au lieu de ~~7,20€~~



Commandez sur
nvoboutique.fr

Parution : mars 2026

BON DE COMMANDE VO IMPÔTS 2026

Prix unitaire : 6,50 € au lieu de ~~7,20€~~

Code article 03260129

NB. EX. x 6,50 € = €

Ci-joint :

CHÈQUE N°

BANQUE

À l'ordre de La Vie Ouvrière

Ce hors-série n'est pas
inclus dans l'abonnement
de la Vie Ouvrière.

Les invendus ne sont pas repris

(Écrire en lettres capitales, merci)

VOTRE FÉDÉRATION OU BRANCHE

SYNDICAT/SOCIÉTÉ

À préciser si nécessaire à l'expédition

Mme M.

VOTRE UD

NOM*

PRÉNOM*

N°* RUE*

CODE POSTAL* VILLE*

TÉL. FIXE*

TÉL. PORTABLE*

COURRIEL*

FACTURE OUI NON

* Champs obligatoires

code origine : ENSEMBLE

ADRESSEZ VOTRE COMMANDE À : La Vie Ouvrière - Case 600

Service diffusion - 263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - commercial@nvo.fr